



To be or not to be Citoyen



Citoyenneté
et production
du territoire : poser
la biodiversité
en bien commun.



Pour tout changer
il faut tout le
monde



Christopher
Lienard,
l'informatique
au service
de l'environnement



■ Nous, citoyens mobilisés

Nous sommes fiers de notre région et voulons continuer à vivre dans un territoire solidaire, humaniste et sans exclusion.

Nous n'attendons pas le 13 décembre pour pleurer ou pour envisager « la collaboration » avec un nouvel exécutif qui bafouera nos valeurs et projets associatifs.

Nous appelons chacun de nos militants, bénévoles, administrateurs, salariés, collègues à :

- entrer en résistance maintenant individuellement et collectivement en rejoignant la mobilisation des citoyens en colère et mobilisés,
- faire l'effort d'aller voter les 6 et 13 décembre prochains, pour les candidats qui respectent le mieux nos valeurs et nos projets.

Rejoignez le mouvement.



www.facebook.com/encolereetdetermines/

Publication semestrielle éditée par : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

Directrice de publication : Ginette Verbrughe

Coordinateur : Laureline Vallat

Comité de rédaction et de relecture : Colette Bloch, Hélène Chanson, Agathe Daly, Guillaume Delevaque, Isabelle Demuynck, Sophie Dufour, Xavier Galand, Virginie Huvenne, Olivia Mailfert, Janine Taillé, Laureline Vallat, Nathalie Sédou, Laurent Telle, Adeline Menu; Chloë Grépinet, Audrey Liégeois, Maxime Cattez

Ont également participé à ce numéro : Juliette Accadebled, Adrien Bouquet, Robert Bréhon, Christophe Carteron, Jean-Pierre Catenne, Arnaud Delcourt, Vianney Fouquet, Marie Gilles, Cathy Leblanc, Laetitia Mandon, Pascale Pavy, Stéphanie Petitcunot, Rudy Pischitta et Jacques Quentin

Couverture : photos Léo&Pipo-Haro sur la Rue-Koan (photo recadrée) – Entreliares - DR et visuel Coalition climat 21

Illustrations : D. Rahanian - www.facebook.com/danielle.rahanian (p 5 et 11), Coalition climat 21 (p 17)

Photos : Voir crédit

Maquette et mise en page : Marie-Anne Rabier

Impression : Tanghe Printing

Encres végétales sans huiles minérales

Ce numéro est gratuit - Valeur 3 euros

Dépôt légal à parution - N° ISSN: 1142 1800

Tirage : 3000 exemplaires

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
23, rue Gosselet 59000 Lille - Tél.: 03 20 52 12 02

Mél : mres@mres-asso.org ■ **Site Web :** www.mres-asso.org

■ Gardez l'énergie !

La MRES lance la seconde édition du défi Familles à énergie positive, qui fut une réussite à Lille l'hiver dernier : 126 familles ont réalisé en moyenne 12% d'économies d'énergie. Cette année, le défi s'étend à toute la métropole lilloise. Avec des amis, collègues ou voisins, faites le pari d'économiser au moins 8 % de vos consommations dans votre logement par rapport à l'hiver précédent. En toute convivialité, vous parviendrez à baisser vos factures (jusqu'à 200€) tout en agissant concrètement pour le climat. Peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser.



Le principe est simple : vous vous inscrivez sur www.lille.familles-a-energie-positive.fr ou bien auprès de l'animateur. Le défi se déroule du 1er décembre 2015 au 30 avril 2016. Vous profitez d'astuces et conseils professionnels durant tout le défi, relevez vos consommations (chauffage, eau, électricité)... et admirez vos progrès. Ceux qui se sentent l'âme d'un capitaine seront accompagnés pour encadrer leurs équipes (5 à 10 familles).



faep@mres-asso.org - 03 20 52 12 02

Une campagne coordonnée par Prioriterre avec le soutien de la Ville de Lille, la Métropole Européenne de Lille, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais, la MACIF, le Ministère de l'écologie et du développement durable et de l'écologie et l'ADEME.

■ Des élections en décembre...



MRES

La démocratie représentative est le système politique actuel en France. On peut regretter ne pas être dans un système de démocratie directe, on peut regretter les dérives de ce système en cours : le cumul des mandats, le mode de scrutin, les indemnités, les lobbyistes... On peut regretter aussi que l'abstention grandissante donne moins de poids aux décisions et que celles-ci soient souvent contestables et contestées. Mais c'est le système dans lequel s'exerce notre capacité d'intervention.

Bien sur, nous agissons dans d'autres lieux, sans confier les décisions et les applications à d'autres, nous sommes actifs dans des associations, dans des coopératives, dans des lieux où un Homme vaut une voix, mais voilà, au moment des élections, nous avons le choix de donner ou de ne pas donner notre avis.

Et en décembre, nous allons avoir à donner notre avis sur qui nous voulons à la tête de cette

grande région Nord Pas de Calais Picardie. Personnellement, j'irai voter. D'abord, parce que cela ne fait que 70 ans que les femmes ont le droit de vote en France et pour moi il a toujours de l'attrait ! Et puis -et surtout- parce que je veux pouvoir avec mon bulletin de vote dire dans quelle société je souhaite vivre. Dire que je n'ai pas envie de voir les chasseurs gérer l'environnement de notre territoire comme cela a été évoqué récemment, ni voir l'extrême droite mettre fin au travail des associations qui depuis des années s'impliquent dans les quartiers, dans les villages, et participent grandement à une société plus apaisée et plus solidaire.

Alors oui, j'irai voter pour défendre une société écologique et fraternelle.

Et vous ?

Ginette Verbrughe
Présidente de la MRES

SOMMAIRE



7 dossier

TO BE OR NOT TO BE CITOYEN

Le 6 décembre prochain les citoyennes et citoyens français sont appelés à voter. Un acte qui, dans notre région, aura des résonances particulières. Mais la citoyenneté ne se niche pas que dans les urnes. Le 23 se penche sur ce qui fait de nous, ou pas, un citoyen.



15 · Place publique

Citoyenneté et production du territoire : poser la biodiversité en bien commun



17 · La tête hors du sable

Coalition climat 21



19 · Un visage parmi d'autres

Christopher Lienard, l'informatique au service de l'environnement

4 · Paroles

Liberté, Égalité, Fraternité ? Ici et là-bas

5 · Pratiques d'asso

Laissons la terre aux vivants

6 · Mouvement d'ailleurs

Une AMAP en Afrique

16 · Lu, vu, goûté

10 photographes, le climat et toi

L'effondrement qui vient...

18 · La main à la pâte

Economisez...

Place à l'arbre nourricier

20 · Nature en région

Ma vie d'étoile du berger

■ Ici et là-bas

La lutte contre le changement climatique, la lutte pour préserver et redévelopper la biodiversité, sont des enjeux essentiels au cœur de la solidarité internationale. Comme un arbre, l'être humain a besoin à la fois de racines et de déployer ses branches vers les 4 points cardinaux. Comme un arbre, il a besoin des autres êtres vivants, de l'ensemble du vivant, pour grandir.

Ici et là-bas, nous sommes tous interdépendants, les uns des autres, mais aussi de l'eau, de l'air, de la terre, des sources d'énergie, de la biodiversité animale et végétale.

Ici et là-bas, ce sont toujours les plus démunis qui souffrent le plus des dégradations environnementales.

Ici et là-bas, ce sont les générations actuelles et suivantes que nous devons de pouvoir répondre à leurs propres besoins si nous n'y veillons pas dans notre propre consommation des ressources.

Comment peut-on ignorer qu'aujourd'hui sur la Terre, un enfant meurt de faim toutes les 5 secondes ? Comment peut-on accepter que des millions d'hectares de terres, en Afrique et en Asie, soient exploités par des intérêts financiers au détriment des agricultures nourricières locales ? Que des millions d'hectares de terre soient réquisitionnés pour produire de l'aliment pour animaux élevés en usines à bétail et vendus d'un bout à l'autre du monde, à grand frais de carbone et de produits chimiques et au détriment d'une alimentation locale, équilibrée et autonome ? L'enjeu est mondial de préserver et reconstituer une infrastructure naturelle à partir des écosystèmes et des paysages.

La violence et le désarroi prennent naissance dans les injustices et dans le manque de considération pour la vie en général. Nous avons tous à apprendre les uns des autres. Il est plus important que jamais d'apprendre à se connaître et à se comprendre pour traverser ensemble cette période de mutation. Les structures impliquées dans la coopération et la solidarité internationales, quels que soient leur taille et leur rayonnement, sont bien placées pour sensibiliser ici et là-bas, mener des projets innovants à l'échelle humaine en favorisant l'appropriation et expérimenter puis travailler à la généralisation des expériences réussies.

Et en tant que citoyens, dans tous nos choix : électoraux, associatifs, professionnels, personnels... veillons à rester citoyens du monde !

Pascale Pavy - Lianes coopération

■ Liberté Egalité Fraternité ?

Quel sens ont encore ces mots affichés aux frontons de nos mairies ?

Ce qui motive ma question est la politique des principaux dirigeants de notre pays, les projets de celles et ceux qui aspirent à le devenir ou le redevenir. L'enjeu direct en est l'accueil des précaires en provenance des pays d'Europe ou d'ailleurs. Le déclencheur de cet article est l'application de la « loi sur le squat » votée le 11 juin 2015 et promulguée le 25 juin 2015... La loi et ses conséquences immédiates donc. Ces dernières en sont l'exécution avec diligence des jugements d'expulsion des familles roms qui squattent des logements fermés depuis des mois, logements d'anciennes cités minières du bassin minier du Pas-de-Calais. Des contacts avec d'autres bénévoles accompagnateurs de ces familles montrent qu'il en va de même dans d'autres communes (autour de Lille, Paris...).

Qu'est-ce qui motive des élus pour appuyer les demandes d'expulsion ou pour en être à l'origine, en particulier quand rien ne fait qu'elles puissent s'imposer ? Apparemment, c'est la proximité des élections (il y en a toujours une qui soit proche désormais). Et les récriminations des habitants de leurs communes prennent d'autant plus de poids que notre région ouvre de plus en plus les bras au parti dirigé par Marine le Pen. C'est aussi le manque de solidarité intercommunale. Ainsi, dans les inter-communautés de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, il est impossible de réunir quelques



« Les Roms sont des héros » : inspiré par le travail de l'artiste français JR qui met en lumière les populations invisibles, le projet de Karine Garbarini est d'afficher en grand format dans l'espace urbain de la métropole les visages, les regards de quelques-uns des 1650 héros qui y vivent. www.facebook.com/Les-Roms-Sont-Des-Heros

Karine GARBARINI

maires (à fortiori les 60 maires) pour décider d'une prise en charge en commun des 400 personnes roms qui vivent sur le territoire dont moins d'un quart en squat.

La mise à la rue sans solution de familles avec enfants, personnes malades ou âgées, me semble totalement incompatible avec les 3 mots rappelés plus tôt. Elle me semble donc contradictoire avec les valeurs de notre république, au pays de la déclaration des droits de l'Homme. Cette manière d'agir me choque encore plus dans une région qui se plaît à rappeler son histoire faite d'immigration, d'accueil, de solidarité. Quel sens les mots « l'humain d'abord » ont-ils pour les élus du parti qui en a fait son slogan ? Pourquoi des français d'origine espagnole, italienne, polonaise, etc. ne soutiennent-ils pas l'accueil de familles d'origine roumaine, serbe, bulgare, etc. ? Pourquoi des mères voient-elles sans ciller des bébés partir dans les bras de leurs mères pour dormir dans un terrain vague ? Pourquoi les autorités administratives censées assurer la sécurité des personnes pensent-elles faire tout leur travail en envoyant des enfants dormir avec leurs parents dans une voiture ou un débarras ?

Autre situation en lien avec ce qui ce que je dénonce précédemment : des centaines d'enfants sont « interdits d'école » parce que leurs parents sont sans domicile fixe et malvenus dans leurs communes de passage ou d'installation (irrégulière mais parfois depuis plus de 10 ans). Et pourtant cette scolarisation serait favorable à l'harmonisation des modes de vie des populations locales et de passage... Beaucoup d'écoles de nos villes portent le nom de personnes soucieuses d'aider les précaires et les enfants : qu'en reste-t-il quand leur accès est interdit à certains d'entre eux ?

Pour calmer la colère et la honte que je ressens parfois, je forme un vœu : que la MRES soit au cœur d'une mobilisation de ses associations pour mener une forte action en faveur d'un changement des opinions et conséquemment au minimum des politiques locales.

Jacques QUENTIN
Bénévole à Médecins du Monde,
à Fraternité Roms bassin
minier 62 et à Eau... secours 62

■ Laissons la terre aux vivants

En France, la crémation est autorisée depuis la loi de 1887 sur la liberté des funérailles. Les Crématistes du Nord et les associations regroupées au sein de la Fédération Française de Crémation se sont construits sur la base d'un militantisme contre les tabous religieux et sociaux, pour promouvoir l'exercice de cette liberté.

D'une pratique marginale réservée à de rares militants, la crémation est passée en une trentaine d'années à une pratique de masse choisie pour un tiers des obsèques. Les associations crématistes ont joué un rôle moteur dans la mutation des mœurs et des esprits. Ce rôle citoyen se poursuit par le biais de l'accompagnement social et le conseil aussi bien des personnes en fin de vie qui veulent se préparer à la mort, que de leurs familles.

La rationalité apparente n'est pas le seul facteur qui peut expliquer la popularité croissante de la crémation ; d'autres raisons incitent à choisir la crémation, elles sont à la fois hygiénistes, écologiques (gain de place face à une urbanisation galopante), économiques (coûts moindres que ceux d'une inhumation), ou encore relatives à une tradition d'égalitarisme. Elles constituent une nouvelle éthique moderniste qui trouve son expression dans deux maximes que les crématistes ont adoptées : « Laissons la terre aux vivants » et « Le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants » (Tacite)

Un combat citoyen

Les Crématistes du Nord agissent pour défendre la liberté, la dignité, la laïcité du choix des obsèques par crémation dans un esprit de tolérance et de respect, ainsi que les droits et les intérêts des consommateurs et des adhérents pour une pratique de la crémation la moins onéreuse possible.

Face à la marchandisation de la mort et de son environnement, interpellé dans ce combat citoyen, notre mouvement œuvre pour redonner un sens, une éthique et surtout faire en sorte que les volontés du défunt soient rigoureusement respectées.

Les associations crématistes et leur Fédération sont à l'image de la société. Elles prennent en compte l'évolution du contexte social et s'interrogent sur leur rôle pour développer l'information sur la crémation et améliorer la prise en considération de la demande des citoyens.

L'Association des Crématistes du Nord a créé un site internet www.lescrematistesdunord.fr, en se donnant comme objectif de diffuser l'idée crématiste et d'informer le public sur les conditions éthiques, philosophiques et sociales du procédé de funérailles par crémation. Son rôle est également de partager les données publiées dans le domaine funéraire avec le public, les communes ou municipalités (informations juridiques, lois, formalités, contacts utiles...) et d'accompagner ses adhérents dans leurs démarches en leur facilitant l'accès aux services proposés.

Si aujourd'hui, la crémation est entrée dans les mœurs, elle reste encore à promouvoir et à défendre. Son développement nécessite une information encore plus large de nos concitoyens.

La crémation est toujours à situer dans un courant de revendications de liberté (liberté dans la vie, liberté dans la mort) et l'esprit qui l'anime, réconciliant matérialisme et spiritualisme, est résolument tourné vers la vie et vers l'avenir.

Jean-Pierre Catenne – Hélène Chanson



Association des Crématistes du Nord • www.lescrematistesdunord.fr
BP 1226 – 59013 Lille Cedex • 03.20.57.38.54 – 06.12.05.43.68



En 2013,
14.000
crémations se
sont déroulées
dans la région
Nord-Pas-de-
Calais, soit 35 %
des décès.

■ Une AMAP en Afrique du Sud, ça existe !

Bienvenue de l'autre côté du monde, au Cap en Afrique du Sud. Bien loin du Nord et de ces initiatives locales, pas tant que cela. Voici le portrait d'une ONG joyeuse et ensoleillée qui unit sécurité alimentaire et circuit court.

Grâce au programme Géco-GLEN (voir encadré), je suis partie de juillet à novembre 2015 au Cap pour travailler en tant que volontaire dans l'association Abalimi Bezekhaya qui signifie en *Xhosa* (prononcez « Clossa ») « Les Planteurs de la Maison ». Depuis bientôt 30 ans, l'association permet à des centaines de femmes et d'hommes des *townships* (quartiers pauvres d'Afrique du Sud) de se former au métier de maraîcher. Les familles assurent ainsi leur propre sécurité alimentaire.

Tout a commencé en 1989, quand Abalimi a porté le projet de « *Cape Flats Tree Project* » dont le but était de verdir les *townships* en plantant 1 million d'arbres. Après les arbres, l'association s'est attaqué au maraîchage. Aujourd'hui, grâce à Abalimi, plus de 4000 personnes (60% de femmes) sont devenus maraîchers. Chaque année, 25 stages sont proposés de 35 Rand pour les chômeurs (2,5€) à 350 Rand pour les travailleurs (25€). En 2008, Abalimi a mis en place un marché de vente directe « *Harvest of Hope* » (les Récoltes de l'Espoir) pour permettre aux maraîchers de vendre leurs surplus de légumes chaque semaine à des consommateurs et de percevoir un revenu supplémentaire. Une sorte d'AMAP : plus de 50 potagers fournissent chaque mardi les légumes pour les 450 paniers distribués dans 15 endroits différents de la ville du Cap. La liste d'attente pour avoir un panier s'allonge. C'est un succès pour Abalimi et les porteurs du projet.

Le combat des femmes des townships

La personne la plus emblématique d'Abalimi est, sans conteste, l'une de ses fondatrices Mama Christina Kaba. Cette femme, c'est une sacrée histoire ! Elle raconte souvent comment elle a du se battre avec les autorités et les gangs pour avoir des parcelles de terre pour cultiver des légumes et verdir les *townships*. En septembre 2015, elle a remporté le prix national « *Best Subsistence Producer* » ⁽¹⁾. Depuis longtemps le combat d'Abalimi est principalement porté par des femmes. Elles sont maintenant



J. Accadebled

Abalimi a formé au maraîchage plus de 4.000 personnes

âgées (10% seulement des maraîchers ont moins de 35 ans). Alors les Mamas prennent soin non seulement des légumes mais aussi des jeunes qui veulent intégrer Abalimi. Parmi eux, il y a la jeune Zandile, 25 ans, qui déborde d'énergie et d'ambition, Babalwa, 32 ans, qui transforme des étendues de sable en potagers fertiles, Sibongile, 40 ans, qui motive d'autres à suivre le mouvement et la voie du maraîchage bio et Ludwe, 26 ans, qui parcourt les *townships* à vélo pour vendre semis et engrais bio.

Malgré ces succès, Abalimi a toujours besoin de soutien et de dons. L'association réalise donc chaque année une newsletter pour tenir le contact avec ses « amis ». Je suis en charge cette année de réaliser cette

newsletter. Vous me direz, « c'est loin des potagers tout ça... » Et bien pas tant que ça... car pour pouvoir évoquer tout cela à l'écrit j'ai visité plein de jardins à travers les *townships*, rencontré des femmes et des hommes extraordinaires, vu des légumes fabuleux. Car il s'en passe des choses à Abalimi Bezekhaya !

Juliette Accadebled

(1) Meilleure productrice d'agriculture vivrière de l'année

+ Site d'ABALIMI BEZEKHAYA (en anglais) : <http://abalimi.org.za/>
Facebook de Harvest of Hope (en anglais) : www.facebook.com/abalimi.harvestofhope

Le Programme Géco-GLEN

Le programme Global Education Network of Young Europeans (Géco-GLEN) est une initiative apolitique à but non lucratif, porté par un réseau de dix organisations issues des pays membres de l'Union européenne. Ce programme a pour but de former de jeunes européens (moins de 30 ans) à l'éducation au développement dans un pays du Sud, par leur participation à des projets portant principalement sur des thématiques agricoles et de développement local. L'ambition de ce programme est de leur permettre d'apprendre et de réfléchir aux interdépendances mondiales, de développer leur potentiel et leurs compétences à devenir des citoyens actifs.

+ Site de GLEN (en anglais) : <http://glen-europe.org/>



J. Accadebled

TO BE OR NOT TO BE CITOYEN

Citoyen, citoyenne, où es-tu ? Dans ton coup de main à un inconnu, dans l'avis que tu rends, dans les rues à scander Charlie, dans le jardin que tu partages ou défends, à Notre-Dame des Landes, auprès de migrants à Calais, Norrent-Fontes, Lille, dans mille endroits encore où il est nécessaire de s'engager.

Citoyen, citoyenne, où n'es-tu pas ? Là où l'État a décidé que tu n'as pas droit de cité, là où les marchands de tous bords te préfèrent consommateur passif, là où tes droits élémentaires sont bafoués pour que les autres puissent vivre bon marché, là où tu laisses à d'autres le soin de penser pour toi.

Citoyen, citoyenne, où seras-tu le 6 décembre 2015 ? Glisseras-tu ton bulletin dans l'urne pour que cette région, consciente de ses difficultés, reste terre de brassages et d'accueil ? Alors que plane le risque de ce dont on ne dira pas le nom, le 23 se penche sur ce qui fait - ou pas - citoyenneté.

■ De la citoyenneté

La notion de citoyenneté relève d'une actualité brûlante qui relativise l'histoire de sa définition. Elle est présente dans l'Antiquité grecque et latine. Dans chaque tradition, cette notion souligne une appartenance cruciale, voire viscérale à un corps politique régi par des lois, dites dans le monde grec « lois de la cité ». En attestent *Les Lois* de Platon ou *Les Politiques* d'Aristote. L'appartenance ouvre sur un système de représentation

où chaque citoyen, chaque membre a le droit de s'exprimer quant aux affaires de la cité. On nomme démocratie la représentation apparemment idéale. Tandis que dans la modernité, un philosophe comme John Stuart Mill souligne la tyrannie de la majorité, remettant en cause cette idéalité.

Cette majorité est étendue dans l'histoire grecque à travers l'art de la guerre. La réforme hoplitique (650 av. JC), lors de laquelle la panoplie du guerrier est allégée, permet, en effet,

à une population pauvre et sans droits de venir élargir les troupes des guerriers aristocrates, dans les guerres qui opposent les cités grecques. Devenus semblables et égaux, ils acquièrent le droit de délibérer des affaires de la cité. Participer à la guerre permet de participer à la décision politique.

Mais, ainsi que le problème est souligné dans *Les Politiques* de Platon, le risque d'une telle appartenance de corps - soit-il représenté - est graduellement l'ostracisation, la mise

.../...

.../...

à l'écart d'autrui, le racisme et la violence sous toutes ses formes. La question de la différence apparaît alors comme le problème majeur suscité paradoxalement par la notion de citoyenneté.

Etre ou ne pas être citoyen. Pour reprendre le schéma shakespearien directement inspiré de la formule d'Euripide tirée du *Polyidos* : « qui sait si vivre n'est pas mourir ou si mourir n'est pas vivre » : être citoyen et s'exposer au problème de la relation avec autrui, ne pas être citoyen, et demeurer hors du corps constitué. Voilà sans doute le dilemme de demain : comment vivre sa citoyenneté dans la tolérance et le respect d'autrui ? Qu'est-ce que respecter autrui quand il n'appartient pas au corps constitué ?

Cathy Leblanc -
Association PhiloLille



Né entre 2012 et 2014 au sein du projet « Les jeunes contre les discours de haine en ligne », cette campagne défend l'égalité, la dignité, les droits de l'homme et la diversité. Elle témoigne de la participation et de la cogestion des jeunes. Un de ses objectifs est de réduire les seuils de tolérance vis-à-vis du discours de haine en ligne, former des réseaux, faire preuve de solidarité envers les personnes et les groupes visés et développer la mobilisation citoyenne.

+
www.nohatespeechmovement.org/campaign
www.facebook.com/nohatespeech

Au centre de doc de la MRES

- **Agir en démocratie.**
Hélène BALAZARD – Les éditions de l'atelier, Éditions ouvrières, 2015
- **Éducation à la citoyenneté : Apprendre les valeurs et les normes de 5 à 14 ans.**
Claudine LELEUX – De Boeck, 2014
- **La désobéissance civile .**
Henry David THOREAU – Éditions Mille et une nuits, 2000
- **Lanceurs d'alerte. Les mauvaises consciences de nos démocraties.**
Florence HARTMANN – Don Quichotte éditions, 2014
- **Un million de révolutions tranquilles : Travail, argent, habitat, santé, environnement : Comment les citoyens changent le monde.**
Bénédicte MANIER – LLL Les Liens qui Libèrent, 2012

■ **Citoyens mais égaux !**



Karine-Garbarini

Lorsqu'un étranger demande la nationalité en France, il se voit remettre un Livret du citoyen. Il y trouve un ensemble d'informations sur lesquelles portera l'entretien ouvrant à sa possible naturalisation. Ce recueil rappelle, en effet, les principes et valeurs de la République et les droits et devoirs du citoyen. Parmi ces devoirs sont évoqués les obligations fiscales, la contribution à la défense nationale, mais aussi la connaissance des institutions et des principaux repères de l'histoire de notre pays, de sa langue et de sa culture. Le texte rappelle que chacun se doit de respecter les lois, règlements et règles collectives définis par le Code civil et le Code pénal. Il détaille le fonctionnement des institutions et définit les valeurs de la République : la liberté, la fraternité, la laïcité, et... l'égalité.

L'actualité récente invite à interroger à nouveau la place et le respect de ces valeurs. De liberté d'expression, de laïcité, il a été beaucoup

question ces derniers mois, on a peu parlé d'égalité. Le mercredi 9 septembre 2015, la Garde des Sceaux a souligné, lors du lancement du site stopdiscrimination.gouv.fr : « La discrimination est une infraction, elle n'est pas acceptable. Il y a des voies légales pour la combattre. » Les étrangers, qu'ils soient résidents, réfugiés, sans-papiers, travaillent, contribuent au développement économique de la France et nombre d'entre eux paient des impôts. Qu'en est-il de l'égalité des droits : droit à la vie en famille, droit à la santé, droit à la couverture sociale, au logement, à la retraite ?

En ces temps un peu moroses, la lutte des chibanis marocains cheminots invite au combat collectif... et victorieux ! Tout débute dans les années 70, lorsque la SNCF recrute 2.000 Marocains comme contractuels. Ils ne pourront pas accéder au statut de cadres permanents comme leurs camarades français, et plus récemment les ressortissants de l'UE. Ils occupent les postes les plus pénibles : « Ce n'était pas facile. Il fallait travailler de nuit, jongler avec les horaires, tenir le coup. A cette époque, on attachait les rails à la main ! (...) Je connais trois de mes collègues qui ont eu le bras coupé » raconte l'un d'eux. Ils n'ont même pas la gratuité totale des voyages. A la retraite ou proches de l'être, ils n'ont pas les mêmes droits, tant en ce

qui concerne la couverture sociale, que la pension et l'évolution de leur carrière. Ceux qui ont cotisé 50 ans au régime général toucheront une pension inférieure de 50 % à celle de leurs camarades français partis à 55 ans après avoir cotisé 30 ans. Depuis 2005, 832 recours ont été déposés devant les Prud'hommes de Paris pour discrimination. L'affaire, renvoyée d'année en année, a fait l'objet de 19 audiences entre 2012 et 2014 ; sur la moitié des plaignants qui ont acquis depuis la nationalité française, 113 ont obtenu le statut de cadre permanent mais leur ancienneté n'a pas été reconnue ! Chacun réclame 400.000 euros. Mardi 21 septembre, ils ont gagné ! Mais, tout comme les mineurs marocains de l'AMMN, ils resteront vigilants !

En ces temps de campagne électorale, rappelons enfin la promesse présidentielle d'accorder le droit de vote à tous les citoyens (du moins aux élections locales).

A l'heure de la révision des lois relatives à l'accueil et aux droits des étrangers, le renforcement de nos associations de défense et de solidarité, s'impose comme un devoir de citoyen.

MRAP - Comité Local de Lille et Sud Métropole

■ Pour une Défense des droits économiques et sociaux

C'est en 2001, au congrès international de Dakar, qu'Amnesty International a très largement ouvert ce qui était son mandat pour élargir sa mission aux droits économiques sociaux et culturels (DESC pour les intimes) et non plus « seulement » les droits civils et politiques... L'association a mené, depuis, de nombreuses campagnes, dont « Faites pas l'autruche », la dernière en date, toujours en cours.

En 2013, l'immeuble du Rana Plaza s'effondre au Bangladesh, tuant près de 1.000 personnes. Des étiquettes de grandes marques textiles sont retrouvées dans les décombres. Mais les victimes ont très difficilement accès à la justice. Comment et pourquoi une telle impunité des entreprises transnationales est-elle possible ?

L'impunité est due à un vide juridique. Une société-mère, qui concentre les profits, communique ses décisions aux filiales, souvent dans des pays où la législation est moins protectrice. Chaque entité est indépendante, ses actes n'engagent pas la responsabilité de la société-mère. Ce cloisonnement juridique crée un parcours du combattant pour les victimes et les empêche de saisir les juges européens. Or, pour Amnesty International, celui qui génère des risques devrait en assumer la responsabilité. Ainsi lorsqu'une violation des droits humains est imputable à une société-mère ou une entreprise donneuse d'ordre, parce qu'elle a été commise dans le cadre de ses activités, de celles de ses filiales, de ses sous-traitants, la responsabilité de la société-mère devrait pouvoir être engagée sur la base d'une obligation de vigilance. Amnesty International a enquêté sur de nombreux cas de ces violations, qui se font en toute impunité : pollution pétrolière de Shell au Nigéria (2008), déversements de déchets toxiques en Côte d'Ivoire (2006), gaz mortel à Bhopal en Inde (1984)...

Des avancées

Ces actions permettent des avancées. Shell a été condamné par des tribunaux néerlandais et britanniques pour pollution pétrolière au Nigéria. Près de 15.600 fermiers et pêcheurs ont enfin obtenu justice, Shell leur verse 55 millions de livres. Le combat pour le nettoyage et la décontamination de la zone continue. Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises datent du 16 juin 2011, mais sont non contraignants. Ils encouragent les entreprises à respecter les droits humains, en particulier avec des procédures de « diligence raisonnable ». En mai 2015, le Parlement européen a adopté un règlement obligeant tous les industriels qui produisent, importent, transforment tantale, tungstène, étain, or... à s'approvisionner de manière responsable. L'exploitation de ces minerais peut en effet financer des groupes armés ou des États, responsables de graves violations des droits humains. En France, l'Assemblée nationale a adopté, le 30 mars dernier, la proposition de loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre, pour prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement. Bien que la loi se limite aux grands groupes, Amnesty se réjouit de cette avancée significative et se mobilise maintenant pour demander aux sénateurs de ne pas faire l'autruche !

Marie Gilles –
Amnesty international Lille

Comment agir, en tant que citoyen ?

Sur le site www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Entreprises-et-droits-humains/Presentation

- S'informer, télécharger des brochures
- Participer à la campagne, signer sur www.faitespaslautreche.org

Le 10 décembre 2015 au cinéma l'Univers à Lille

- Participer à une projection débat, en présence de Jacques Viers, de la Commission Acteurs économiques d'AIF : Les minerais du sang



La campagne « Faites pas l'autruche » devant l'Assemblée nationale

■ Faire sa part

Pour 90 % des français, être citoyen c'est d'abord avoir le droit de vote. Mais la citoyenneté ne se définit pas uniquement par la nationalité ou les droits civiques et politiques. Elle trouve surtout son sens dans la participation à la vie de la cité.

Nous sommes tous citoyens, ne serait-ce que « citoyen du monde », car chacun de nous peut agir, par de petites ou de grandes actions, pour la vie de notre cité, à l'échelle mondiale ou locale. Cette participation est libre et c'est le fondement même de la citoyenneté. L'enjeu est donc d'encourager chacun à exercer sa citoyenneté, à devenir un citoyen-acteur, pour faire face aux grands défis sociétaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés, pour contribuer au bien commun de l'humanité.

Par exemple, sur un sujet d'actualité qui nécessite une mobilisation citoyenne à grande échelle - la question des migrants et des réfugiés -, exercer sa citoyenneté c'est laisser parler son humanité, se sentir concerné par l'autre et ne pas sombrer dans l'obscurantisme et le repli sur soi en accusant son voisin d'être responsable des maux de son pays.

L'individu un citoyen-acteur

Pour exercer sa citoyenneté, il faut avoir conscience de son appartenance à un ensemble qui dépasse

.../...

.../...

l'individu et l'individualisme. Il faut pouvoir avoir accès à une information plurielle et transparente, même sur des sujets complexes. C'est indispensable pour s'interroger sur le monde qui nous entoure, et finalement « s'intéresser à ce qui nous regarde ». La citoyenneté s'enrichit du débat et du partage d'idées.

Le monde associatif y participe en proposant des actions concrètes pour faire bouger les lignes, en informant pour susciter la prise de conscience. C'est par exemple le sens de l'action d'EDA sur des sujets comme l'agriculture, le nucléaire, l'eau, les sols pollués...

Pour exercer cette citoyenneté, il faut aussi qu'une place soit laissée à l'initiative populaire et interpellier l'individu comme citoyen-acteur. Ainsi, les pouvoirs publics ont aussi un rôle important à jouer en diversifiant les modes d'expression démocratique. Le temps de l'élection est majeur pour un citoyen, mais il faut lui proposer d'autres opportunités d'exercer sa citoyenneté : offrir des espaces de dialogue permanent à travers les instances de démocratie participative comme les conseils de quartier par exemple, et chercher activement la participation citoyenne en encourageant la co-construction de projets structurants pour un territoire ou un quartier, ou encore soutenir les actions locales.

Les possibilités sont multiples pour trouver comment faire sa part, il faut d'abord être convaincu que le changement ne peut passer que par l'addition des comportements individuels.

Environnement et Développement Alternatif



■ Je ne crois pas à une dépolitisation générale de la société

Entretien avec Rémi Lefebvre, professeur de sciences politiques à l'université de Lille 2.

Le discrédit des partis politiques est-il nouveau ?

Il est aussi ancien que les partis eux-mêmes mais il s'est incontestablement approfondi. Les partis sont « un mal nécessaire » de la démocratie. Un mal parce qu'ils sont considérés dès leur naissance, à la fin du XIX^{ème} siècle, comme trop « bureaucratiques », « oligarchiques », cultivant des clivages artificiels, au service des ambitions de leurs chefs... alors qu'ils sont aussi des agents de représentation des intérêts sociaux. Nécessaire car ils sont inhérents à la démocratie représentative en ce qu'ils encadrent l'expression du suffrage, le vote des électeurs. Il faut sélectionner des candidats, mobiliser les électeurs, développer des visions du monde... Les partis sont bien encadrés dans notre démocratie électorale. En France, par ailleurs, à part le PC, il n'y a jamais eu d'organisations de masses, ce rappel invitant à ne pas idéaliser le passé.

Pour autant, la crise de défiance des partis s'est accentuée parce que leurs fonctions traditionnelles se sont érodées. Leur ancrage social mesuré à travers le nombre et la représentativité sociale de leurs adhérents est devenu très faible, leur fonction idéologique s'est atrophiée. Ils n'apparaissent plus que comme des lieux de conquête du pouvoir qui parviennent, d'ailleurs de plus en plus mal, à réguler leurs concurrences internes (d'où le développement des primaires ouvertes).

La désaffection du vote aujourd'hui équivaut-elle à une désaffection de la citoyenneté ? Les individus ont-ils moins envie de « participer à la vie de la cité » ?

Il faut faire attention à un discours très catastrophiste de déploration généralisée qui est une face du « déclinisme » ambiant. Je ne crois pas à une dépolitisation générale de la société mais plutôt à un phénomène d'« évitement » comme l'a bien analysé la sociologue américaine Nina Eliasoph ou de repli sur la sphère privée. Il y a



DR

certes des phénomènes de désaffiliation politique dans les milieux populaires liées au déficit d'encadrement politique qui se manifeste par une abstention de plus en plus forte. La politique est aussi devenue plus complexe et technique car les clivages idéologiques sont moins marqués. L'intérêt pour la politique pourtant ne faiblit pas et d'un certain point de vue, l'élévation du capital scolaire moyen dans la société constitue un levier de politisation de la société. Je pense qu'il y a un vrai problème surtout de déficit d'offre politique d'engagement. Les organisations partisans classiques évoluent peu et ne prennent pas en compte la réflexivité croissante d'une partie des citoyens et l'aspiration à des pratiques politiques plus participatives et moins hiérarchiques. Il n'y a jamais eu autant de citoyens impliqués dans les associations en France.

Finalement, qu'est-ce qui fait qu'on se sent - ou pas - citoyen ? Qu'est-ce qui rend un citoyen actif ?

Un des grands acquis de la sociologie politique est de montrer que l'intérêt pour la politique est très inégalement distribué dans la société et qu'il est lié à la possession d'un capital culturel et d'un sentiment de compétence statutaire. La politique est une activité intellectuelle et culturelle. Elle suppose la maîtrise de jeux et d'enjeux spécifiques, de codes, d'un vocabulaire ou de références historiques minimales. Les deux tiers des abstentionnistes sont des électeurs qui souvent ne les possèdent pas. Une partie des citoyens pensent qu'ils n'ont rien à dire et qu'ils n'ont pas de compétences pour donner leur opinion parce qu'ils sont exclus socialement et économiquement. Un chômeur peut penser que son avis ne compte pas parce qu'il ne

prend pas part au fonctionnement du monde du travail, qu'il se sent indigne socialement du rôle de citoyen qu'on exige de lui. De ce point la précarisation très profonde du monde du travail crée des situations de mise en retrait de la politique d'autant plus étonnante a priori que les « exclus » auraient intérêt à s'exprimer et à faire entendre leurs intérêts.

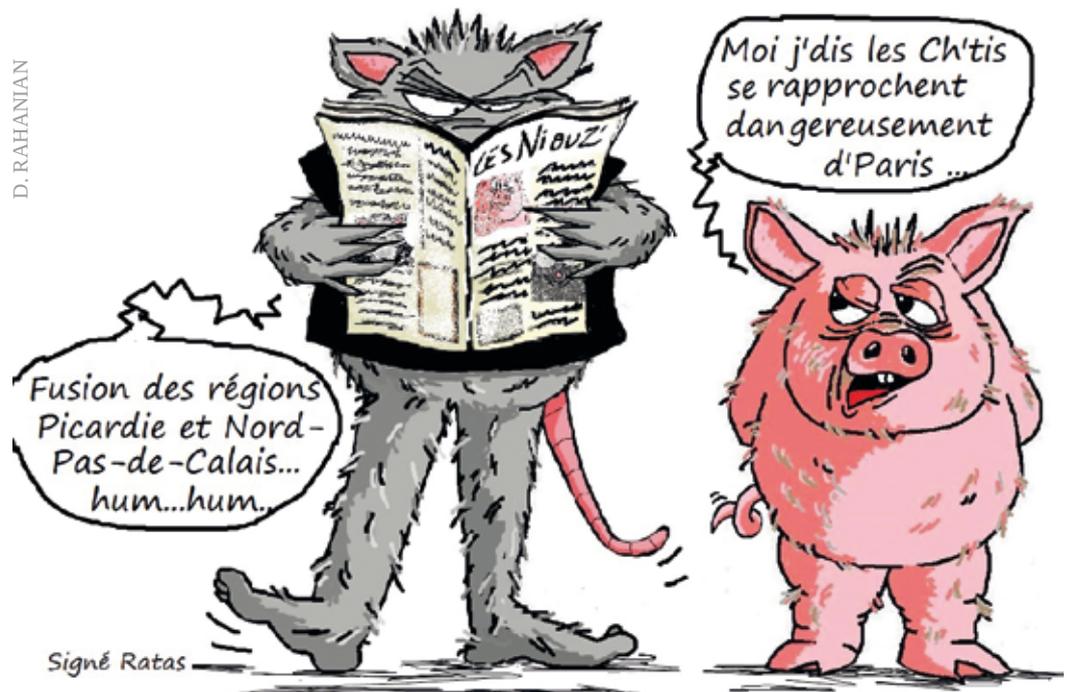
Pour prendre un exemple, participer aux élections régionales suppose de maîtriser une connaissance même minimale de l'institution, du mode de scrutin, des partis en présence qui n'est absolument pas donnée à tous.

Que peut-on faire pour améliorer la démocratie participative, dont vous appelez le renforcement, mais qui laisse souvent un goût amer pour ceux qui y participe ?

Il faudrait que les élus laissent aux citoyens investis dans ces dispositifs du « grain à moudre » et acceptent de se dessaisir d'un certain nombre de décisions ! Ils rechignent le plus souvent à le faire. La démocratie participative c'est souvent pour eux : « donner le change sans changer la donne ». Si la démocratie participative prend localement, c'est qu'elle ne remet pas fondamentalement en cause la démocratie représentative, qui demeure une caractéristique essentielle du système politique local. Malgré la multiplication des « détours participatifs », le rôle des citoyens se limite le plus souvent à celui de départager les élites locales lors des élections. Le développement de dispositifs participatifs n'introduit que des changements cosmétiques.

La division du travail politique local n'est pas véritablement remise en cause. Le développement d'une nouvelle offre participative ne transforme donc pas en profondeur la donne politique locale, qui reste marquée par un fort tropisme représentatif et le poids des élus qui se comportent encore souvent en « notables ». Au niveau communal, départemental ou régional, l'exercice du pouvoir local est ainsi toujours marqué par la suprématie des exécutifs, la faiblesse du parlementarisme et de la culture délibérative et l'atonie des contre-pouvoirs favorisant la longévité électorale et la constitution d'oligarchies locales. Un espace public organisant des discussions argumentées autour du « bien commun » local peine ainsi à se dégager, même si les médias

D. RAHANIAN



cessent d'être le simple miroir de la « société locale » et semblent jouer un rôle critique croissant.

Dans l'ouvrage d'entretien « Démocratie représentative, démocratie participative » vous dites que face aux graves enjeux écologiques, les collectivités politiques auront à promouvoir des formes de débat radicalement nouvelles pour parvenir à prendre des décisions lourdes de conséquences. En prennent-elles le chemin, ou ne serait-ce même que la mesure ?

C'est la thèse de Dominique Bourg qui me semble passionnante. Pour lui, l'attentisme en matière écologique (nous sommes conscients des enjeux mais nous n'agissons pas ou pas assez) s'explique d'abord par une inaptitude politique et démocratique. La démocratie représentative n'est pas en mesure de répondre aux problèmes écologiques contemporains, de relever les défis démocratiques qu'ils posent. Il y a dès lors deux scénarii. Ou la démocratie se transforme pour répondre à ce défi et les citoyens sont associés aux décisions souvent difficiles que les élus, de moins en moins légitimes et populaires, ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre. Ce qui suppose de l'imagination procédurale, le développement de jurys citoyens pour trancher des questions aux redoutables conséquences politiques ou quotidiennes (en matière de transports, d'alimentation)... Ou ces enjeux vont être « traités » de manière violente ou autoritaire...

■ Profession : citoyen

Associations, souriez ! À la différence de la fonction publique, des médias, des partis politiques, votre réputation est intacte. Vous incarnez la vraie démocratie, votre désintéret est votre vertu. Mais voilà que certains viennent remuer ce portrait trop parfait...

Désormais on distingue les associations purement bénévoles, majoritaires, d'un secteur professionnalisé qui compte près de 2 millions de salariés, presque autant que les fonctionnaires territoriaux¹. « Ni fonctionnaires, ni salariés du privé, ces travailleurs servent les missions du public mais font l'expérience de conditions de travail caractéristiques du secteur marchand » note Matthieu Hély, sociologue. Le travail associatif s'est nettement développé depuis 30 ans, celui des salariés comme celui des « volontaires » ou administrateurs le plus souvent âgés, masculins et éduqués. De là à regretter un « esprit associatif », il n'y a qu'un pas. Faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain ?

Cette évolution, avec son lot de contradictions, tarde à être prise en compte. L'image de l'association comme espace d'engagement

.../...

1- Ses effectifs ont été multipliés par 3 depuis les années 80. www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-10-page-206.htm

.../... citoyen, du don de soi, est encore la seule prégnante. Le principe « un homme, une voix » se confronte pourtant à des pratiques de gestion qui en sont éloignées. Des bénévoles deviennent des patrons. Désormais opérateur de politiques publiques, la structure adapte son projet associatif. Les personnes deviennent des usagers à qui l'on rend des services quantifiés. Paradoxe complet, les financeurs demandent à ce secteur non marchand de justifier sa rentabilité. Ou plus poliment son utilité sociale, assortie d'indicateurs de performance. Notion clé, qui tend à remplacer celle de l'intérêt général, l'utilité sociale d'une organisation « désigne sa contribution à des objectifs collectifs » précise Jean Gadrey. A savoir : réduction des inégalités et de l'exclusion ; renforcement de la solidarité et sociabilité ; amélioration des conditions collectives du développement humain durable.²

Reconnaître une citoyenneté active

Comment l'évaluer ? A la MRES, une stagiaire en économie sociale et solidaire a tenté de définir des critères propres qui vont « fournir la « preuve » de son utilité, réussir à montrer sa plus-value sociale, a priori invisible ». Téméraire, elle a cherché à reconnaître une citoyenneté active et fait émerger par des entretiens cinq dimensions interdépendantes qui pourrait la caractériser : « l'action collective ; l'action personnelle ; la prise de conscience ; l'acquisition de savoirs et compétences ; l'expression dans l'espace public. »

Ce désir de susciter la citoyenneté active ne doit pas occulter que bénévoles comme salariés ont pu devenir des spécialistes de la participation citoyenne. Quitte à trop occuper le terrain, malgré les déceptions régulières. Comment ne pas tomber dans cet autre piège... ou en sortir ? Deux heures passées au Repair Café de Lille³ apportent un début de réponse : laisser advenir, apprécier l'imprévu, provoquer des situations où chacun peut choisir sa place. Comme en écho, Jean Gadrey complète la définition de l'utilité sociale : on peut « y ajouter les qualités démocratiques du mode de fonctionnement interne des associations, lorsqu'elles sont respectées, car elles ont un certain potentiel de diffusion et d'attraction, surtout dans une période de crise profonde de la démocratie ».

Nathalie Sédou

Merci à Josse Thuillier - Master 2 Action Publique, Institutions et Economie Sociale et Solidaire (APIESS)

2-<http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2013/11/24/les-biens-communs-une-notion-au-service-des-projets-de-1%E2%80%99ess/>

3- Tous les 3e mardis du mois, rez-de-chaussée de la MRES.



Robin Quevillat

Renouveler le bénévolat, nouveau défi

Bénévole : du latin benevolus, signifiant bienveillant, dévoué.

Nombre d'associations rencontrent des difficultés à renouveler leur bénévolat. Les « anciens » résistent - parfois jusqu'à l'épuisement - les « nouveaux » tardent à les suppléer... Cela est criant lorsqu'il s'agit de renouveler les conseils d'administration. L'engagement bénévole disparaît-il pour autant ? Non, mais il a évolué. L'histoire récente des associations environnementales aide à en comprendre les raisons.

Depuis les premières lois de protection de l'environnement, et la ferveur militante des années 60-70 qui les a précédées et accompagnées, la « normalisation » de la protection de la nature est devenue une évidence depuis le début des années 2000. Les questions environnementales deviennent des sujets récurrents et médiatisés, mais aussi des sujets plus techniques... et un peu plus consensuels. La protection de la nature n'est plus seulement une question militante ; elle nécessite l'intervention de professionnels. Dès lors, une association militante qui veut conserver sa capacité d'action et d'expression tendra à se structurer et se doter de l'appui d'une équipe salariée.

Les associations doivent se remettre en question

L'adhérent ne perçoit pas toujours ce processus et cela peut engendrer des incompréhensions : le sentiment de dépossession peut freiner l'investissement personnel dans l'association (d'où la nécessité de rappeler qu'une équipe salariée est un appui et non une substitution aux activités bénévoles) ; l'impression de

« technocratisation » des activités peut décourager le bénévolat relatif au fonctionnement interne. Sans compter les facteurs externes : grignotage du temps professionnel sur le temps personnel, offre de loisirs accrue, importance croissante des interfaces numériques au détriment des rapports humains directs, etc. Tout cela nous invite donc à ne pas perdre de vue une évidence : les associations, comme toutes composantes de la société civile, doivent aussi se remettre en question.

La gouvernance peut être repensée : réduction du nombre d'administrateurs, limitation des mandats, délégations de pouvoir, de nature à insuffler plus de souplesse et à rassurer les postulants. L'intégration des impératifs temporels et des binômes salarié/bénévole permettraient d'alléger les contraintes des uns et des autres. La mutualisation de postes dédiés à l'émulation de la vie associative faciliterait le fonctionnement. Les attentes des adhérents ont aussi changé et leur niveau d'exigence a significativement augmenté. Plus sélectifs, ils sont demandeurs d'information en continu, services, sorties, publications, formation... La qualité et la régularité de ces dernières déclencheront bien souvent le passage à l'acte en tant que bénévole : « cette association est fiable : je peux m'y investir sans risque ». Enfin, les besoins en accompagnement sont réels. Ils permettent aux bénévoles d'acquérir rapidement les bases techniques, scientifiques ou juridiques nécessaires à une participation active et épanouissante aux activités de l'association.

Rudy Pischiutta - administrateur MRES

■ Les sciences participatives

La science participative est une pratique qui est plutôt en vogue en ce moment, et les programmes de toutes sortes voient le jour, notamment sous l'impulsion du Conseil Régional et de son atelier de réflexion qui regroupe quelques-uns des principaux acteurs.

La science participative, c'est l'engagement du citoyen dans la recherche. C'est le refus du fossé qui l'oppose trop souvent (et à tort) au monde scientifique. C'est l'appropriation par chacun de sujets qui ne sont pas réservés à des spécialistes, des farfelus en blouse blanche, ou des élites.

L'objectif de cette démarche est donc double : sensibiliser aux problématiques environnementales et améliorer la connaissance scientifique. D'une pierre, deux coups.

Et l'un ne va pas sans l'autre. Le but n'est pas de faire participer juste pour faire participer ! Le besoin est bien réel, car les données manquent.

Connaissez-vous l'opération « Ch'ti Ecureuil » ? Lancée en 2009, cette enquête de 3 ans a permis une amélioration conséquente des connaissances sur la répartition de l'Ecureuil roux dans le Nord-Pas de Calais. Une présence confirmée dans 487 communes alors qu'elle ne l'était que dans 80 avant la campagne. Grâce à qui ? Grâce à vous, grâce à nous, grâce au citoyen ! En 3 ans, près de 3000 données ont été collectées, et analysées ! Des cœurs de nature ont été identifiés, des corridors biologiques repérés. En fait, c'est tout simplement la mise en œuvre du schéma de la Trame Verte et Bleue qui a été accompagnée ! Tout simplement...

Arrêtons-nous également sur « Gui est là ? ». De novembre 2014 à mars 2015, le Conservatoire Botanique national de Bailleul a recueilli 2000 observations de Gui dans le Nord-Pas de Calais.

Et alors ? Et alors cette nouvelle banque d'informations permet aujourd'hui de mieux cerner les disparités de répartition de l'espèce, et d'en étudier les raisons. Et alors ? Et alors il paraîtrait que l'occupation des sols et la Trame Verte et Bleue y seraient encore pour quelque chose...

Mais les données manquent, et des dires d'une blouse blanche du Conservatoire, une seconde campagne de saisies va démarrer... dans quelques jours !

On pourrait également citer l'« Enquête hirondelle », « Pêcheur sentinelle » ou encore « Un dragon dans mon jardin ». Aujourd'hui, plus de 50 programmes de sciences participatives existent en région. Si certains disent que cette profusion d'actions génère une certaine confusion, il faut reconnaître que l'idée d'impliquer les citoyens dans la connaissance scientifique est plutôt... bonne.

Surtout que ça marche !

**Vianney Fouquet –
Conservatoire botanique
national de Bailleul**



.....
<http://vigienature.mnhn.fr>



Le programme national Vigie-Nature

Vigie-Nature est un programme de sciences participatives, porté par le Muséum national d'Histoire naturelle. En s'appuyant sur des protocoles simples et rigoureux, Vigie-Nature propose à chacun de contribuer à la recherche en découvrant la biodiversité qui l'entoure : papillons, oiseaux, chauves-souris, libellules, plantes sauvages urbaines...

Une des forces de Vigie-Nature en tant que programme national de sciences participatives réside dans son fonctionnement en réseau. Dans la région, c'est le Conservatoire des Espaces Naturels qui déploie le programme en lien avec d'autres acteurs locaux.



.....
CEN – www.cen-npdc.org
Contact : nathalie.devezeaux@espaces-naturels.fr

Au centre de doc de la MRES

■ **Dossier sauvages de ma rue : un programme participatif pour mieux gérer la biodiversité urbaine.**

Dans la revue Le courrier de la nature n°290 – juillet-août 2015

■ **Sauvages de ma rue.**
Nathalie MACHON – Le Passage, 2012

■ **Semez pour résister ! : L'art et la pratique des bombes à graines.**
Josie JEFFERY – Éditions Plume de carotte, 2012

■ **Réveillez la rue ! : Idées, astuces et outils pour embellir le quotidien.**

Keri SMITH – Hoëbeke, 2012

DVD

■ **Ateliers des éco-citoyens.**
Méditerranée 2000 – Méditerranée 2000, 2006

■ **Sous les pavés, la terre !**
Thierry KRUGER, Pablo GIRAULT – Éditions Montparnasse, 2012



N. Sedou

Marche festive « Des champs, pas d'Auchan » le 17 mai 2014, 4 collectifs protesta-ient contre la disparition des terres agricoles au profit de zones commerciales

■ De l'intérêt particulier à l'intérêt général

La vie en société va toujours de pair avec l'existence de groupes qui s'organisent pour représenter leurs intérêts, dans la société et vis-à-vis du pouvoir politique. Les associations de consommateurs en sont un exemple.

Les associations de consommateurs que l'on peut nommer « groupe de pression » sont définies comme des entités organisées cherchant à aider, défendre, informer et représenter les consommateurs, activité que l'on peut définir comme la somme de défense d'intérêts particuliers. Ces associations ont aussi pour but d'influencer les pouvoirs publics et les processus politiques dans un sens favorable aux consommateurs et ainsi défendre l'intérêt général des consommateurs. Faute de satisfaire aux exigences de plus en plus pressantes des associations, les entreprises se voient progressivement contraintes par des dispositifs législatifs à réguler leurs relations avec les consommateurs, à veiller à la sécurité de leurs produits...

Devons nous en déduire que le développement de l'influence des intérêts privés sur la décision publique est l'illustration même de l'adage qui dit que l'intérêt général est la somme des intérêts particuliers. Cela sous entend que les intérêts des uns équilibrent ceux des autres et que les intérêts de tous ont un point commun : l'intérêt général.

Pour les associations la défense des intérêts particuliers des consommateurs n'a de sens que si elle mène à la prise en compte par les consommateurs eux-mêmes des effets sociaux, économiques et environnementaux de leur consommation et par la même leur contribution à la défense de l'intérêt général.

Robert Bréhon - UFC – Que Choisir

■ Quand les citoyens s'engagent pour l'agriculture

S'engager aujourd'hui, ce n'est pas seulement pouvoir donner de son temps. Grâce à la finance solidaire, des milliers de citoyens se sont engagés via leur épargne ou leurs dons à soutenir l'installation d'agriculteurs biologiques et plus largement, la protection des terres agricoles.

Créée en 2003, le mouvement Terre de Liens favorise l'accès à la terre d'agriculteurs biologiques, participant ainsi à la protection du foncier agricole. Avec une organisation territoriale, l'association Terre de Liens Nord-Pas de Calais, créée en 2008, compte 60 bénévoles et est présente via des groupes locaux de citoyens dans l'Avesnois, le Douaisis, les Flandres, sur la Métropole Lilloise et dans le Valenciennois.

Mais s'engager dans Terre de Liens peut se faire autrement que par le bénévolat. Pour faciliter l'accès à un foncier agricole de plus en plus onéreux et difficile d'accès, Terre de Liens a créé deux outils de finance solidaire, une fondation et une foncière qui lui permettent d'acquérir la terre. La fondation, collecte des dons de particuliers et d'entreprises, ainsi que des dotations de collectivités. La foncière quant à elle, collecte de l'épargne solidaire. Ces structures

achètent des terres et les louent à des paysans, avec un bail rural comportant des clauses environnementales, dont la conduite des cultures en agriculture biologique.

En France, grâce à leur argent, 12.200 citoyens se sont engagés et ont permis, depuis 2008, d'acheter 107 fermes (dont 5 en Nord-Pas-de-Calais), d'installer 147 paysans et de libérer 2.500 ha de la spéculation foncière.

En Nord-Pas-de-Calais, Terre de Liens a lancé en 2015 une campagne de dons et d'épargne solidaire pour permettre l'installation de Céline Flahaut au Favril en maraîchage et production d'endives, le tout en agriculture biologique.

Envie de vous engager en donnant du sens à votre argent ? Vous aussi épargnez, donnez pour une agriculture viable, vivable et responsable !

Stéphanie Petitcunot - Terre de Liens

Opération

« Le Favril »

Achat par la foncière et la fondation de 5 ha de terres agricoles. Montant à collecter avant le 31/12/2015 : 120.000 €.

Contact :
Stéphanie Petitcunot
npdc@terredeliens.org
03 20 74 43 83.

■ Citoyenneté et production du territoire : poser la biodiversité en bien commun.

Le territoire s'appréhende de multiples façons : espace de vie, bassin d'emploi, bassin versant, commune, langue. Autant d'entités physiques et culturelles. Plusieurs visions du monde et objectifs plus ou moins corporatistes s'y jouent et s'y confrontent portés par de multiples acteurs, leurs organisations et leurs représentants : agriculteurs, bailleurs, collectivités, état, industries, commerces, services... et citoyens.

L'aménagement du territoire incarne un équilibre entre ces différents intérêts dont les projets s'élaborent bien en amont défendus par ces différentes catégories dans des rapports plus ou moins conflictuels. Le citoyen est rarement acteur de ces élaborations et quand les projets lui sont connus, il défend comme il le peut ses conditions de vie. Loger, nourrir et élever les siens, travailler, respirer, aimer, partager... Mais, la crise de la biodiversité et des écosystèmes vient rappeler, s'il en était besoin, la nécessité de défendre également nos biens communs dans une vision globale du territoire appréhendant l'ensemble de ses espaces. Nos intérêts individuels et collectifs se rejoignent alors dans la défense de ce qui doit être le contrat de base : le respect de ce qui permet la vie à court et à long terme.

Les scientifiques, premiers lanceurs d'alerte de l'effondrement des espèces et des risques que cela nous fait courir (sur la pollinisation, la qualité de l'eau et de l'air, la fertilité des sols...) ont formulé des propositions. A savoir, restaurer physiquement des liaisons entre les espaces de nature formant globalement une trame verte et bleue. Et cela pour l'ensemble de nos territoires. Aujourd'hui, ces principes écologiques s'incarnent dans un cadre légal : le Schéma de Cohérence Ecologique (loi Grenelle de l'environnement) qui se décline à l'échelle nationale et régionale et doit trouver également sa réalité dans nos territoires de vie. Pour autant, combien de projets d'aménagements naissent encore, ne serait-ce qu'à l'échelle de la métropole lilloise, qui ne respectent pas ces dispositifs et ces principes.

Des « erreurs » d'aménagement

Pour la métropole lilloise, les objectifs prioritaires du Schéma Régional de Cohérence Ecologique sont la restauration des corridors écologiques de la Marque, la Lys et la Deûle. Alors, dans ce contexte, que vient faire le projet de construction d'une

déchetterie à Forest-sur-Marque adossé au lit de la Marque ? Comment maintenir l'espace naturel majeur qu'est la carrière de Loos-Emmerin, appuyé à la plaine de la Deûle, alors qu'il n'est pas reconnu comme tel par les pouvoirs publics ? Et le projet de restauration du bras croisien de la Marque, qu'en est-il ? Pourquoi, la friche Meillassoux le long de la Marque à Hem, envisagée un temps comme une extension des espaces naturels de Lille Métropole, s'est-elle urbanisée et accueillie désormais un bâtiment des services techniques communaux ? Comment accepter dans ce contexte que des communes se défassent de leurs espaces verts à des fins d'aménagement comme le fait la commune de Croix avec le Parc de Beaumont (lui aussi intégrable au corridor écologique de la Marque)... Les exemples foisonnent. Et les « erreurs » d'aménagement concernent aussi des projets moins emblématiques qui commencent par détruire des espaces de nature présents dans les quartiers pour ensuite restaurer pelouse et alignements d'arbres sans avoir compris qu'il n'y a pas d'équivalence.

La biodiversité et plus largement la nature, incluant air, eau, terre, sont un de nos principaux biens communs. Il s'agit d'exercer notre citoyenneté à les défendre ainsi que notre droit à la nature. Comment ? En apprenant et en faisant valoir les gestes qui leurs sont utiles : jardins naturels, consommation responsable. En rejoignant des lieux d'échanges de connaissances : jardins partagés, ateliers collectifs. En approfondissant notre connaissance des territoires : inventaires participatifs, associations naturalistes, géographie participative. En nous opposant aux projets d'aménagements qui peuvent leur nuire. Enfin en proposant d'autres visions du territoire : émergence de la trame verte et bleue et des filières professionnelles qui peuvent s'y adosser, réseaux de déplacements doux, agriculture de proximité...



Entrelianes

Ceux qui habitent la ville ont donc un rôle clé à jouer dans l'aménagement et l'évolution des territoires. Associer les habitants à la production de la ville, c'est notamment prendre en compte deux types de besoins – ceux d'une ville verte et respirable et ceux de l'accès à de véritables espaces de nature, quitte à freiner la course à la densité. Associer les habitants aux décisions, c'est autre chose qu'une simple consultation de type enquête publique, habituelle machine à valider des projets déjà ficelés ; Associer les habitants, c'est informer en amont, fournir des avis contradictoires, doter la prospective collective d'outils de formulation (cartes, images, partage d'expériences...), proposer plusieurs scénarios, les discuter pour éclairer les choix... C'est traduire enfin en actes les discours aussi stériles que bien-pensants des politiques sur la démocratie participative.

Le Conseil d'Administration de l'Association Entrelianes

Association Entrelianes
13, rue Jean-Baptiste Clément 59000
Lille ■ 03 20 86 47 76 ■
www.entrelianes.org

Entrelianes réalise des diagnostics participatifs. Ces Portraits Nature de territoires permettent de mieux défendre la trame verte et bleue dans les projets locaux

A découvrir

Le Scoop it Participation citoyenne de la MRES : www.scoop.it/t/participation-citoyenne-mres



Lek KIATSIKAIJORN

Rangsit, Thaïlande, © Lek Kiatsirikajorn

**POUR UNE
POIGNÉE
DE DEGRÉS**

■ L'effondrement qui vient...

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. » * Et si, plutôt que de s'occuper des générations futures, on commençait par s'occuper des générations présentes ? Et si, le développement actuel même « durable » compromettrait déjà gravement la capacité des générations présentes à répondre à leurs propres besoins ?

Voilà un an, Philippe Bihouix publiait dans la collection Anthropocène des éditions du Seuil son excellent *L'Âge des low tech*. Vers une civilisation techniquement soutenable. Il faisait déjà la démonstration implacable que le développement durable à la sauce Troisième Révolution Industrielle était sinon, une imposture, à tout le moins une impossibilité physique. Il nous incitait à nous tourner dès aujourd'hui vers des solutions low-tech, à l'opposé des high-tech sensées nous sauver des désordres que nos sociétés développées ont engendrés. Nous découvriions alors que nous n'avions pas qu'un problème de Peak Oil (pic de pétrole) mais bien un Peak All (pic de toutes les ressources notamment métalliques) et que, de surcroît, le lien entre les deux phénomènes était inextricable, s'alimentant l'un l'autre dans une accélération exponentielle. Il faut et il faudra toujours plus de pétrole pour extraire les minerais, il faut et il faudra toujours plus de minerais pour extraire du pétrole...

Cette année, ce sont Pablo Servigne et Raphaël Stevens qui portent à notre connaissance un message très clair dans leur livre *Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, publié dans la même collection. Notre civilisation thermo-industrielle, qui dépend du

■ 10 photographes, le climat et toi

Comment prendre la mesure du défi induit par le changement climatique ? La MRES a choisi une approche sensible du sujet, associant photographie et participation citoyenne. Parce qu'une image vaut parfois mieux qu'un long discours...

Dans un dialogue constant, la MRES a confié la sélection à Eric Le Brun, photographe et éditeur (Light Motiv).

Découvrez les 10 photographies à la galerie Les Bains Révélateurs, à Roubaix, du 2 au 18 décembre 2015

« Pour une poignée de degrés » sera lancée avec la COP 21 et invitera le public, par le biais du site internet www.degres.photos, à proposer ses propres images en réaction à 10 photographies d'auteur. À leur manière, toutes ces photos réunies évoqueront des causes, impacts et solutions au dérèglement climatique. L'exposition, itinérante et évolutive, se tiendra en région et ailleurs toute l'année 2016. Elle montrera les 10 photographies entourées de nuages d'images issues du public. L'objectif est de figurer les enjeux du changement climatique : il ne suffit plus de savoir, mais désormais de voir, partager et éprouver.

L'envie d'articuler photographie et images du public s'inspire d'une expérience du Carnegie Museum of Art (États-Unis) mais aussi de rencontres et pratiques bien plus proches : suivi photographique des insectes pollinisateurs par le Muséum d'Histoire Naturelle, atelier photo des Blongios, ROUMICS,

échanges d'expériences dans les casse-croûtes Vivacités... Que leurs initiateurs en soient ici remerciés.

Alors que la COP21 fixe un objectif de +2°C d'ici la fin du siècle, qu'il sera déjà difficile de tenir, il devient évident que la capacité de réagir au défi climatique ne viendra pas simplement du haut. Seule une prise de conscience du plus grand nombre permettra une mobilisation citoyenne de grande échelle. Les militants seuls y suffiront-ils ? L'art et la culture aussi seront de puissants moteurs. En combinant les approches, « Pour une poignée de degrés » contribuera à cette prise de conscience. 10 photographes internationaux, reconnus ou venus de la jeune création, ont bien voulu se prêter au jeu et nous ont permis de vous proposer une sélection artistique forte, inspirante, interpellante. Alors à vos photos !

Nathalie Sédou



www.degres.photos



A. Delcourt / DR

pétrole, va s'effondrer bientôt, et nous allons vivre cet effondrement de notre vivant.

« Une surpopulation mondiale, une surconsommation par les riches, et de piètres choix technologiques » ont mis notre civilisation industrielle sur une trajectoire d'effondrement. Des chocs systémiques majeurs et irréversibles peuvent très bien avoir lieu demain, et l'échéance d'un effondrement de grande ampleur apparaît bien plus proche qu'on ne l'imagine habituellement, vers 2050 ou 2100. Personne ne peut connaître exactement le calendrier exact des enchaînements qui transformeront (aux yeux des futurs archéologues) un ensemble de catastrophes en effondrement, mais il est plausible que cet enchaînement soit réservé aux générations présentes. »

Loin d'être un énième livre annonçant l'apocalypse, l'ouvrage, sans être scientifique à proprement parlé, compile un ensemble de données et d'alertes scientifiques toujours plus inquiétantes, en s'appuyant sur une bibliographie riche et diversifiée

Les deux auteurs appellent à sortir du déni - « Être catastrophiste, ce n'est ni être pessimiste, ni optimiste, c'est être lucide » - pour commencer à penser les sociétés humaines dans un monde effondré.

Proche de la posture du mouvement des villes en transition, ils nous invitent à réfléchir et à mettre en place dès aujourd'hui les principes et les actions qui fonderont la civilisation nouvelle.

Arnaud Delcourt – administrateur MRES

* Développement durable : définition donnée dans le rapport Brundtland en 1987.

Au centre de doc de la MRES

■ **Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes**
Pablo Servigne & Raphaël Stevens - Editions du Seuil, Collection Anthropocène - 301 pages

■ **L'Âge des low tech. Vers une civilisation techniquement soutenable'**
Philippe Bihouix - Editions du Seuil, Collection Anthropocène - 330 pages

■ Pour tout changer, il faut tout le monde



RDV Porte de Paris à 14h30

En décembre prochain, les dirigeants du monde entier se réuniront pour le sommet sur le climat, organisé à Paris. Ils restent hésitants dans leurs décisions. Si partout dans le monde, nous sommes des centaines de milliers à rejoindre les marches, nous donnerons le signal fort à nos dirigeants qu'ils ne peuvent pas continuer à nous ignorer. Nous leur montrerons combien nous sommes conscients des enjeux et prêts à relever le plus grand défi de l'humanité.

Pendant des décennies nous avons brûlé du charbon, du pétrole, du gaz et déclenché le dérèglement climatique le plus dangereux de l'histoire. Il est grand temps que les pays signent un accord juste, ambitieux et contraignant. Chacun est concerné. Le changement climatique produit déjà des impacts croissants. Au delà d'un réchauffement global de 2°C sur le siècle, non seulement l'économie sera ébranlée, mais la vie de populations entières sera en jeu.

Au niveau mondial Avaaz mène campagne pour susciter des marches dans le monde entier. En France la Coalition Climat 21 organise les différentes mobilisations à Paris et regroupe plus de 130 organisations : syndicats, associations, organisations professionnelles... La coalition Climat Nord Pas de Calais appelle chacun à rejoindre la marche mondiale pour le climat et vous donne rendez-vous le dimanche 29 novembre à Lille à 14h30 Porte de Paris. Afin d'être le plus nombreux possible, faites passer le message auprès de vos amis, familles, collègues, comités d'entreprise, syndicats, associations, voisins, camarades... Si nous ne faisons rien, qui le fera à notre place ?

+ Facebook : coalitionclimat21npdc
Twitter : @Cc21Npdc
coalitionclimat21.org

■ **Cri critique climatique**
Tous les mercredis à 18h29 Lille Grand Place

■ **Grande action de masse pour la justice climatique**
12 décembre à 12h, Paris.



■ Place à l'arbre nourricier



Au conservatoire du jardin Vauban

MRES

Le festival de l'arbre approche... Il nous donne une fois de plus l'occasion d'évoquer la pertinence que revêtent les actions de plantations participatives menées dans la Région tout au long de l'hiver. Au delà de leur intérêt écologique, la dimension citoyenne de ces actions est particulièrement intéressante. Elles prennent corps via la participation éclairée de citoyens. Des habitants qui ont à cœur de comprendre les enjeux et de « prendre leur part » dans un projet de reconquête environnementale qui les concerne au premier plan. Sur certains territoires, ces plantations s'apparentent parfois à de véritables chantiers de réconciliation Homme-Nature tant la nature y a été malmenée et l'homme déconnecté.

Cette année, la fête de lancement se déroulera à Lille, en cœur de ville. Là où « le besoin de nature des habitants ne se limite plus aujourd'hui à une nature paysagère et esthétique mais aussi...nourricière » ; l'essor des projets d'agriculture urbaine tend à le confirmer. A Lille, c'est donc dans cette optique et dans cette dynamique que s'inscriront les plantations citoyennes à venir. Créer des vergers de maraude, planter des haies nourricières, sauvegarder et promouvoir des espèces fruitières régionales... des chantiers sur lesquels les acteurs du dispositif Naturalille* ne manqueront pas de s'investir.

Audrey Liégeois

*www.naturealille.org

Festival de l'arbre
du 21 au 29 novembre dans toute la région, programme sur www.nordpasdecals.fr

■ Économisez 7 % de chauffage grâce au réflecteur !

Une solution simple et pas chère pour réduire ses consommations d'énergie à la maison.

1.660 euros : c'est la dépense annuelle moyenne d'un ménage français pour le chauffage du logement. Un budget important pour un confort thermique pas toujours au rendez-vous. Alors quelles solutions pour échapper au coup de massue ?

- Solution 1, miser sur une baisse du prix de l'énergie : improbable de façon durable
- Solution 2, entreprendre la rénovation thermique de votre logement : solution idéale et rentable, d'autant plus qu'il existe des aides pour ce type de travaux.
- Solution 3, travailler sur les petits gestes au quotidien (baisser le chauffage lorsque l'on aère...) et s'équiper malin (double rideaux, joint mousse aux fenêtres...). Ces équipements couplés à un comportement économe permettent de réduire de 12 % la facture d'énergie. Le réflecteur s'inscrit dans cette logique.

Un réflecteur, comment ça marche ?

Un radiateur émet de la chaleur de deux façons : par conduction (phénomène du manche de casserole brûlant) et par rayonnement (infra-rouge). Isoler le mur permet de limiter les déperditions par conduction (1cm de laine de bois isole autant que 34 cm de brique pleine). Si l'on ne peut pas isoler, il est toujours possible d'agir sur le

rayonnement en installant un réflecteur. Au lieu d'être absorbés par le mur, les rayons infra-rouge émis par le chauffage seront renvoyés dans la pièce par le réflecteur. Le gain d'énergie moyen est de 7 %.

Adrien Bouquet – Espace Info Energie

+ Contactez l'espace Info-Énergie de la MRES : 03.20.52.00.23

Réaliser soi-même son réflecteur



EIE - MRES

- Procurez-vous une chute d'isolant rigide (type feuille de polystyrène ou à défaut une plaque de carton alvéolé type intercalaire à palettes).
- Recouvrez une des faces de papier aluminium ou tetrapack à l'aide d'adhésif double face.
- Glissez le réflecteur derrière le radiateur (aluminium côté intérieur), le tour est joué !

■ Christopher Lienard, l'informatique au service de l'environnement

Il est jeune, très motivé, toujours souriant... Il commence à être bien connu dans le réseau, ce militant aux multiples casquettes : MRES, Alternatiba, Coalition climat 21, Virage Energie... Un palmarès impressionnant pour Christopher Lienard, président des Amis de la terre Nord.

Christopher est un « scientifique » : il applique son esprit rationnel aux différents aspects de la société qui l'entoure. Diplômé en gestion de projet informatique en 2007, il poursuit sa carrière professionnelle en intégrant une grande entreprise de services en informatique. Progressivement, il s'intéresse aux enjeux de société et notamment à la question de la démocratie. Curieux d'en comprendre les manques et convaincu de l'importance de la développer, il s'investit dans un parti politique. Cette forme d'implication ne correspondant pas au chemin qu'il souhaitait prendre, il en sort peu à peu, privilégiant les engagements associatifs.

Deux « déclics » le poussent à s'engager de manière plus spécifique dans les actions écologiques. Lors d'une conférence de Greenpeace sur le climat il prend conscience de l'ampleur du problème, de ses conséquences et de l'importance des actions à mener. Peu à peu, il réalise que les « experts » du sujet peuvent être faillibles et impuissants face au réchauffement climatique et que chaque citoyen peut s'informer et devenir lui-même moteur de changement.

Que cette humanité devienne adulte

Cette prise de conscience le pousse à se questionner sur son orientation professionnelle. « Plus je m'intéressais aux questions de société et plus mon parcours professionnel me paraissait manquer de cohérence avec mes sensibilités militantes ». Il décide de prendre un congé formation, et suit un Master en management développement durable, spécialisé dans l'énergie, l'eau et les déchets, puis intègre la start-up DooApp, éditeur de logiciels pour l'éco-construction, où il travaille encore aujourd'hui.

Parallèlement il s'engage dans l'association les Amis de la Terre. Deux ans après en être devenu membre, il

prend des responsabilités supplémentaires en acceptant le poste de président, à la suite de Gérard Caby.

Pour Christopher, il est essentiel que le niveau de conscience des gens augmente. Il assimile l'humanité (ou au moins celle de notre société occidentale) à un groupe d'enfants ou d'adolescents, peu conscients des conséquences de leurs actes, qui se déchargent des décisions importantes sur les décideurs. Il estime que l'un des enjeux les plus importants aujourd'hui est que cette humanité devienne adulte, consciente et responsable de ses choix.

« Je déplore le fait que le système actuel ne fasse rien ou quasiment rien pour favoriser cela, que ce soit dans l'éducation, les médias, les institutions... »

Aux sceptiques qui lui demandent si tout ceci a vraiment encore de l'intérêt car il est déjà sans doute trop tard, il répond : « Même s'il n'y a qu'une chance sur mille d'y parvenir, les enjeux sont tellement importants qu'il vaut la peine de tout faire pour la tenter ». Nous ne savons s'il faut y voir de l'utopisme ou plutôt une nouvelle preuve de la ténacité et de la force de conviction de Christopher. Sans doute un peu des deux.

Son esprit scientifique l'incite à continuellement rechercher l'effet levier qui permettra d'agir sur les mécanismes de notre société avec le plus d'efficacité possible. « L'image que j'ai de notre société aujourd'hui est celle d'un sous-marin qui ne sait pas où il



va et dont l'ensemble des passagers festoient autour d'un banquet où règne l'opulence. La plupart d'entre eux ne semblent même pas se rendre compte que les réserves diminuent à grande vitesse, et ignorent littéralement ceux qui s'obstinent à les avertir ou les incitent à être raisonnables. »

Malgré le sérieux des combats qu'il mène, Christopher a su garder son âme d'enfant. Fan de jeux de société, il est convaincu qu'il est plus efficace de sensibiliser et de mobiliser par l'approche ludique et pédagogique, pour que les choses puissent enfin bouger. L'enthousiasme de Christopher et sa volonté de vouloir faire changer les choses donneraient aux plus sceptiques l'envie de rejoindre les Amis de la Terre.

Laetitia Mandon et Olivia Mailfert - Lianes coopération

Deux mots clefs pour refléter sa vision du monde idéal : soutenabilité et démocratie.

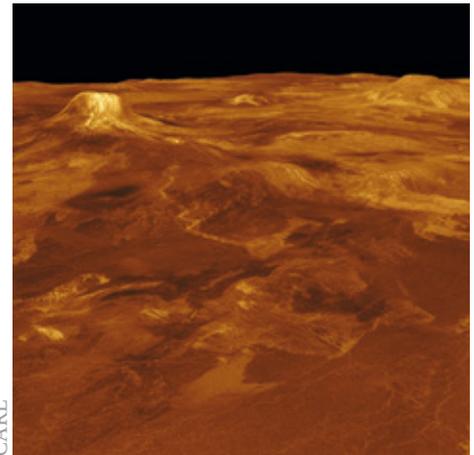
■ Ma vie d'étoile du Berger



C. Carteron



NASA



CARL

On me nomme communément l'étoile du Berger. Je peux être visible le soir après le coucher du Soleil ou le matin avant son lever et l'on me désigne alors comme étant l'étoile du soir ou l'étoile du matin. Si je suis l'astre le plus brillant du ciel après le Soleil et la Lune, je n'en suis pas pour autant une étoile ! En réalité, je suis la deuxième planète du système solaire en partant du Soleil et je m'appelle : Vénus.

Avec mes 12.104 km de diamètre, je suis sensiblement de la même taille que la Terre. Il est vrai que je possède beaucoup de points commun avec elle, à tel point que je suis souvent considérée comme sa sœur jumelle. Certes, nous avons des densités et des compositions chimiques similaires ainsi qu'une surface relativement jeune, mais là s'arrêtent les comparaisons. En effet, si l'enfer existait, j'en serais la parfaite représentante ! En raison de mon étouffante atmosphère de gaz carbonique, ma température au sol monte à près de 500°C ! Celle-ci s'accompagne d'une pression atmosphérique cent fois plus forte que sur Terre. Le tout arrosé par des pluies d'acide sulfurique...

Mon épaisse couche nuageuse permanente et opaque, empêche toute observation visuelle de ma surface, et seulement quelques sondes ont pu dresser mon portrait par radar pour percer le secret de mon sol invisible. Celui-ci est relativement monotone, hormis trois grands massifs montagneux. On y rencontre de nombreux volcans et d'anciennes coulées de lave.

Vous pouvez admirer mon éclat si particulier le matin à l'est avant le lever du Soleil jusqu'au mois de février 2016. Durant mon périple sur la voûte céleste, j'y croiserai Jupiter le 26 octobre, Mars le 3 novembre et enfin Saturne le 9 janvier. J'aurai également l'occasion de m'afficher avec la Lune tous les mois...

Cependant, malgré mon éclat incomparable, mon observation télescopique n'offre que peu d'intérêt, si ce n'est le suivi de mes phases... Tandis que la planète Mars, qui présente bien d'autres attraits, plait d'avantage aux foules, mon inhospitalité ne fait de moi qu'un objet de science, et de rêve.

**Christophe Carteron - Club
Astronomique de la Région Lilloise**

■ Agenda

17 novembre & 15 décembre (chaque 3^{ème} mardi du mois): Repair Café

Apportez vos objets abîmés ou en panne, nous les réparerons ensemble. RDV à la MRES entre 18h et 20h30.

29 novembre : Marche mondiale pour le climat

Dans toutes les grandes villes du monde, les citoyens marchent pour réclamer des mesures ambitieuses pour le climat lors de la COP 21. RDV à Lille, porte de Paris à 14h30. Plus d'infos : www.facebook.com/coalitionclimat21npdc

Jusqu'au 19 décembre (chaque samedi) : Ateliers à la ferme urbaine

Sur la friche de la Gare Saint Sauveur à Lille, près de 300 potagers hors-sols ont été installés, des associations du réseau y animent des ateliers. Les mercredis à 14h30 c'est club nature pour les enfants de plus de 6 ans accompagnés d'un adulte. Programme complet sur www.naturealille.org

■ La MRES

La MRES est un réseau d'une centaine d'associations qui militent et travaillent pour la protection de l'environnement, l'éducation au développement durable, la citoyenneté et les droits de l'Homme. Lieu de découverte, de conseil et d'action, la MRES propose aux citoyens, associations et professionnels des activités et services nombreux : ateliers, conférences, événements, matériel, communication, coordination, appuis aux projets... Caisse de résonance des associations, elle se veut force de contestation, d'innovation et de concertation.

La MRES gère un centre de documentation, spécialisé dans le développement durable et la vie associative. Son offre documentaire est complétée par une aide personnalisée et une veille thématique en ligne. Le CRDTM, centre de documentation sur le développement et la solidarité internationale, partage les mêmes locaux.

■ Horaires d'ouverture

- Information au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Activités du lundi au samedi
- Accueil du centre de documentation :
 - mardi et jeudi : de 16h à 19h
 - mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
 - et sur rendez-vous

(horaires adaptés durant les congés scolaires)
www.endirectdeladoc.mres-asso.fr

**Maison Régionale de l'Environnement
et des Solidarités**

23, rue Gosselet 59000 Lille

Tél. : 03 20 52 12 02

Mél : mres@mres-asso.org

Site Web : www.mres-asso.org

Avec le soutien de :

